

mercredi 9 juillet 2014,

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du jeudi 03 juillet 2014

N° de la séance
5

Nombre de membres présents : 16 en début de séance

Quorum : 9

Nombre de membre délibératifs : 16

ORDRE DU JOUR :

I - Conseil d'Administration

Adoption du procès-verbal de la séance précédente du 31/03/2014

II – Questions pédagogiques

- A) Modification de la structure du collège : création d'une 5^{ème} division de 6^{ème}.
- B) Bilan provisoire de l'orientation et de l'affectation
- C) Validation des appels à projet Conseil Général
- D) Bilan de l'association sportive
- E) Autorisation de recrutement d'un emploi avenir professeur
- F) Bilan de l'infirmier
- G) Présentation du plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

III – Questions financières

- A) Répartitions des crédits globalisés attribués dans le cadre de la LOLF pour l'année scolaire 2014-2015.
- B) DBM : pour information
- C) DBM pour vote :
Crédits globalisés
- D) Subvention pour l'association sportive.

IV – Conventions et contrats

- A) Convention du groupement de commande de denrées alimentaires des établissements d'enseignement de la Gironde. (Marché 2015)
- B) Convention département-collège pour la maîtrise du risque sanitaire au sein de la restauration collective.
- C) Convention avec l'association TRANSROCK
- D) Convention avec l'association CHANTENOES

V – Questions diverses

Prière de les déposer au moins 48h à l'avance, au secrétariat de Direction.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Secrétaire de séance



Mme PASQUET
Professeur d'Anglais

Le Président de séance




J.F. GIoud
Principal de Collège

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 3 Juillet 2014 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 5 Feuillet n° : 1
--	---	---

La séance est ouverte à 17h15, sous la présidence de Monsieur Gioud, Principal du Collège. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Le président de séance excuse les absences de différents membres. (cf liste d'émargement)

Après la désignation de Madame Pasquet en tant que secrétaire de séance, le principal propose de modifier l'ordre du jour par l'ajout des trois points suivants :

- II) E) Autorisation de recrutement d'un emploi avenir professeur et de renouvellement de deux contrats CAE-CUI
- III) C) 2) Suppression du prélèvement sur fonds de réserve
- Le principal rappelle les questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves de La Boussole et de la FCPE ainsi qu'une information concernant l'attribution des récompenses et des sanctions en conseil de classe

I. Conseil d'administration

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

II. Questions pédagogiques

A) Modification de la structure du Collège : création d'une 5^{ème} division de 6^{ème}

Le principal informe qu'une 5^{ème} division de 6^{ème} est créée en raison de l'augmentation du nombre des élèves du secteur affectés au Collège Noes.

137 élèves sont inscrits pour une prévision de 112 élèves, par la DSDEN.

Un parent d'élève évoque 15 demandes de dérogation non traitées à ce jour.

Votée à l'unanimité.

ACTE N° 2014-11

B) Bilan provisoire de l'orientation (document n°1)

Le principal précise que ce bilan est provisoire car 2 élèves ne sont pas affectés en seconde professionnelle, certains sont en attente de la signature d'un contrat d'apprentissage et que toutes les inscriptions ne sont pas toutes effectuées.

A l'aide du document, il commente les taux de passage et de redoublement aux trois paliers d'orientation, 6e, 4e, 3^e.

Aucun redoublement en 6^{ème} et 4^{ème} et trois redoublements en 3^{ème}.

Le taux de passage en 2^{nde} GT est supérieur à celui de l'année précédente et aux taux de passage départemental et académique.

L'absence de cas d'appel aux trois paliers d'orientation s'explique par un excellent dialogue entre les professeurs principaux et les parents d'élèves

C) Validation de l'appel à projets du Conseil Général

Le principal présente les cinq projets pour lesquels ont été déposées des demandes de financement :

1) Ecrivons et vivons le théâtre (jeu théâtral, réécriture de textes, spectacle de fin d'année) animé par les enseignants, un intervenant ponctuel pour la mise en scène (association le Rat Bleu) et des animateurs de la Mairie de Pessac.

812 euros demandés au Conseil Général.

2) Club-sciences animé par les professeurs de sciences-physiques dans le cadre de l'accompagnement éducatif et concernant une vingtaine d'élèves de 5e (intervention de Cap Sciences sous forme d'un atelier)

300 euros demandés au Conseil Général.

3) Projet Noes BD'ZINE animé par un professeur de SVT (écriture d'articles et création de dessins)

150 euros demandés au Conseil Général.

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 3 Juillet 2014 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2012/2013 N° de la séance : 5 Feuillet n° : 2
--	---	---

4) Atelier percussions corporelles et urbaines animé par le professeur d'éducation musicale, élèves de la 6^e à la 3^e. Partenariat avec l'association Transrock et le Krakatoa.

400 euros demandés au Conseil Général

5) Des siècles d'esclavage, un projet interdisciplinaire concernant 30 élèves de 4^{ème} et en partenariat avec ECLA Aquitaine et l'association Petronille
665 euros demandés au Conseil Général.

Ces projets sont validés à l'unanimité. **ACTE N°2014-21**

D) Bilan de l'association sportive (document n°2)

Le principal insiste sur le nombre d'élèves licenciés, en hausse chaque année, sur les excellents résultats sportifs obtenus, notamment en gymnastique et en athlétisme et sur le nombre de jeunes officiels formés.

Un représentant des professeurs complète cette présentation.

E) Autorisation de recrutement d'un emploi d'avenir professeur et de renouvellement de deux contrats CAE-CUI

Le principal précise qu'il s'agit d'un renouvellement de l'emploi avenir professeur actuel et que ce nouveau contrat débutera le 1^{er} octobre 2014 et se terminera le 30 Septembre 2015.

Autorisation accordée à l'unanimité. **ACTE N° 2014 - 12**

Les deux autres contrats concernent le renouvellement d'un CAE en fonction à l'école primaire J Cordier et d'un autre en fonction au Collège, chargé de soutien scolaire et de maintenance informatique dans le cadre du projet Collège connecté.

Autorisations votées à l'unanimité. **ACTE N° 2014 – 13**

F) Bilan de l'infirmerie (document n°3)

Le principal précise les principales missions exercées par l'infirmière et le nombre d'élèves concernés :

- 1) l'accueil, l'écoute et les soins prodigués aux élèves
- 2) le dépistage et le suivi infirmier des anomalies dépistées
- 3) les projets d'accueil individualisés et les projets personnels de scolarisation
- 4) les suivis particuliers et les accompagnements d'élèves auprès de la MDSI de Pessac et de Merignac, du CMPP et du CMPI de Pessac
- 5) la participation au CESC et à la mise en place des actions, à la cellule de veille et de prévention interne au Collège

G) Présentation du plan particulier de mise en sureté

Le gestionnaire présente ce plan destiné à faire face aux trois risques majeurs suivants : tempête, nuage nucléaire et nuage toxique.

Il ajoute que ce plan précise les procédures, notamment de confinement en cas d'alerte décidée par la Préfecture.

Des informations précises seront fournies aux équipes pédagogiques en réunion de pré-rentrée et un exercice d'entraînement aura lieu au premier trimestre.

Voté à l'unanimité.

ACTE N°2014 - 22

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 3 Juillet 2014 de 17h 15 à 20h	ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 5 Feuille n° : 3
--	---	--

III. Questions financières

A) Répartition des crédits globalisés attribués dans le cadre de la LOLF pour 2014/2015. (Document n°4)

Le principal rappelle les principes de gestion des crédits et précise les champs recouverts par ceux-ci.

A l'aide du document n°4, le principal présente le projet de répartition de l'attribution rectorale (3941Euros), en baisse par rapport à l'année précédente.

Ce projet de répartition prend aussi en compte les reliquats de l'année précédente (281.58Euros).

Il précise que certaines dépenses concernant l'achat des carnets de correspondance (852 Euros) et le paiement des droits de reproduction (970.20Euros) sont prioritaires.

L'enveloppe des fonds sociaux n'est plus un champ recouvert par ces crédits globalisés.

La somme restante (2400.08.) est réservée à l'achat des manuels scolaires (1520.30 Euros) et au financement des actions du projet d'établissement (880.08Euros) selon l'ordre de priorité suivant :

1) Les réassorts aux différents niveaux d'enseignement selon l'augmentation des effectifs

Aucun achat de nouvelle collection ne peut être financé en raison de l'attente des nouveaux programmes.

2) Le financement des actions du projet d'établissement

Les représentants des parents d'élèves FCPE présentent une motion qui dénonce la baisse des crédits globalisés..

Ce projet de répartition est adopté par :

1 abstentions et 15 voix pour. **ACTE N° 2014-14.**

B) DBM : pour information.

La DBM N°4 et les décisions de l'ordonnateur(DO) n°4 et 5 sont présentées pour information au Conseil.

C) DBM pour vote

La DBM N°5 d'ouverture des crédits au titre des crédits d'état globalisés est soumise au vote et approuvée à l'unanimité **ACTE 2014 – 15**

D) Subvention pour l'association sportive

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité et autorise le versement d'une subvention de 500 Euros à l'association sportive du Collège. **ACTE N °2014-16**

IV) Contrats et Conventions

Quatre conventions sont proposées à une délibération du Conseil (cf ordre du jour).

Elles sont adoptées à l'unanimité. **ACTES N° 2014-17, 18, 19, 20.**

<p>Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40</p>	<p>PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 3 Juillet 2014 de 17h 15 à 20h</p>	<p>ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 N° de la séance : 5 Feuillet n° : 4</p>
--	---	---

V). Questions diverses

A) Question des représentants de la FCPE sur le paiement de la restauration scolaire

La FCPE souhaite que les repas soient facturés jusqu'au dernier jour du DNB et qu'ensuite il soit possible d'acheter des tickets pour les journées restantes de début juillet. Le gestionnaire répond que le règlement du service annexe d'hébergement des collèves de Gironde s'oppose à cette proposition.

B) Question des représentants de la Boussole sur la note moyenne d'éducation civique

Un représentant des professeurs répond que cette moyenne correspond à celle d'histoire-géographie car les trois disciplines ne peuvent être dissociées. Le principal informe les membres du conseil que les équipes pédagogiques et éducatives du Collège ont décidé de supprimer l'attribution des récompenses et des sanctions lors des conseils de classes de chaque trimestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40